



FICHE SIGNALÉTIQUE
826-01 / 827-05 / 829-55

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 826-01 / 827-05 / 829-55
Nom du produit : Engine Shampoo
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Glycol ether EB	111-76-2	7 – 13	LD50 470 mg/kg, rat, oral LD50 220 mg/kg, lapin, cutané LC50 450 ppm, rat TLV TWA 97 mg/m3 RSST
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 – 5	LD50 1153 mg/kg, rat, oral
Nonylphénol ethoxylé	68412-54-4	1 – 5	LD50 1980 mg/kg, rat, oral
Sodium xylenesulphonate	1300-72-7	1 – 5	LD50 7200 mg/kg, rat, oral

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Ce produit peut causer une irritation des yeux. Les symptômes incluent les picotements, le larmoiement, de la rougeur et une inflammation des yeux.
Peau: Ce produit peut causer une irritation légère, des rougeurs ou une brûlure de la peau. Une des composante peut passer à travers la peau et augmenter les effets toxiques de l'inhalation et de l'ingestion.
Inhalation : Une surexposition aux vapeurs peut causer une irritation.
Ingestion : Ingestion peu probable pendant la manipulation normale. L'ingestion peut être nocive.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.
Peau : Aucun connu.
Inhalation : Aucun connu.
Ingestion : Aucun connu.
Ce produit contient une composante (< 0.0093%) étant un cancérigène reconnu pour l'être humain.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux immédiats.
- Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Il est recommandé de nettoyer les zones exposées avec de l'eau et du savon.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle et obtenir des soins médicaux immédiats. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux. Obtenir des soins médicaux immédiats.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair : Ininflammable.
- Température d'auto-inflammation : Non disponible.
- Limites d'inflammation – air (%) : Non disponible.
- Agents d'extinction : Selon la cause de l'incendie.
- Équipement de protection : Les pompiers doivent porter l'équipement de protection approprié ainsi qu'un système respiratoire autonome.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxyde de soufre.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter un équipement de protection approprié. Restreindre l'accès de la zone de déversement au personnel qualifié. S'assurer d'avoir une ventilation adéquate. Ne pas toucher le produit déversé. Empêcher le produit déversé d'infiltrer les égouts ou les cours d'eau. Arrêter ou diminuer la fuite si cela est sécuritaire.

Petit déversement : Aménager un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Contenir et absorber le produit avec un matériau absorbant ne réagissant pas avec le produit. Mettre les résidus dans des contenants fermés et identifiés pour élimination.

Grand déversement : Aménager un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Contenir et absorber le produit avec un matériau absorbant ne réagissant pas avec le produit. Mettre les résidus dans des contenants fermés et identifiés pour élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols. Éviter le contact avec les yeux ou la peau en portant l'équipement approprié. Éviter le contact avec les matériaux incompatibles. Se laver minutieusement après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les contenants vides peuvent contenir des résidus. En disposer selon la réglementation en vigueur.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec, bien ventilé et à l'écart des produits incompatibles. Prévenir le gel.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation générale est recommandée.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.
Peau : Vêtements à manches longues, sarrau.
Gants : Gants imperméables.
Inhalation : Si nécessaire, utiliser un masque approuvé NIOSH/MSHA.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.
Peau : Vêtements imperméables.
Gants : Gants imperméables, résistants aux produits chimiques.
Inhalation : Masque approuvé NIOSH/MSHA. Si dans un espace restreint, un masque autonome est recommandé.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide.
Couleur : Ambre foncé.
Odeur : Acre
pH @ 1% : 10.23
Densité relative (g/cm³) : 1.015
Point d'ébullition : Non disponible.
Point de congélation : Non disponible.
Pression de vapeur : Non disponible.
Matières volatiles (poids) : Non disponible.
Solubilité (eau) : Soluble.
COV (%) : Non disponible.
Viscosité : Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Polymérisation dangereuse : Aucune connue.
Conditions à éviter : Prévenir le gel.
Incompatibilités : Acides et alcalins forts, oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de soufre.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Glycol ether EB	111-76-2	7 – 13	LD50 470 mg/kg, rat, oral LD50 220 mg/kg, lapin, cutané LC50 450 ppm, rat TLV TWA 97 mg/m ³ RSST
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 – 5	LD50 1153 mg/kg, rat, oral
Nonylphénol ethoxylé	68412-54-4	1 – 5	LD50 1980 mg/kg, rat, oral
Sodium xylenesulphonate	1300-72-7	1 – 5	LD50 7200 mg/kg, rat, oral

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Ce produit peut causer une irritation des yeux. Les symptômes incluent les picotements, le larmoiement, de la rougeur et une inflammation des yeux.

Peau: Ce produit peut causer une irritation légère, des rougeurs ou une brûlure de la peau. Une des composante peut passer à travers la peau et augmenter les effets toxiques de l'inhalation et de l'ingestion.

Inhalation : Une surexposition aux vapeurs peut causer une irritation.

Ingestion : Ingestion peu probable pendant la manipulation normale. L'ingestion peut être nocive.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Effets cancérogènes : Ce produit contient une composante (< 0.0093%) étant un cancérogène reconnu pour l'être humain.

Effets mutagènes : Aucun connu.

Effets tératogènes : Aucun connu.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement du contrôle des incendies pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Certaines composantes sont toxiques pour la vie aquatique. Certaines composantes ont un léger potentiel de bio-accumulation.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : D2A Matière très toxique ayant d'autres effets.
D2B Matière toxique ayant d'autres effets.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Danielle Gonthier, chimiste

Date : Sept. 2012

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.